



Panorama de presse : baisse du prix du tabac

Rubrique : actualités - Date : mardi 28 décembre 2004

L'AFP, Libération, La Tribune, Les Echos et le Figaro économie de lundi signalent que le ministère de l'économie aurait refusé d'homologuer le projet de baisse des prix du tabac qui lui était soumis par les fabricants et qui devait entrer en vigueur le 3 janvier..

L'AFP rapporte que selon la Confédération des débiteurs de tabac de France « Il semble que la décision définitive concernant cette homologation a été repoussée à courant janvier » et que ce blocage s'expliquerait par « la prise en compte de l'inquiétude des buralistes de certaines zones frontalières par rapport aux augmentations sur le tabac à rouler ». Selon un porte parole du ministère de l'économie et des finances, joint par l'AFP, « aucune décision n'a été prise, le dossier est toujours sur la table des deux ministres ». L'agence rappelle que selon le Figaro de vendredi, plusieurs industriels du tabac souhaitent diminuer légèrement le prix de leurs cigarettes d'entrée de gamme, ainsi Altadis qui voulait vendre ses paquets de Gauloises 10 centimes de moins qu'aujourd'hui

Le Figaro Economie qui estime que les prix des cigarettes ne devraient pas diminuer début janvier en raison du refus d'homologation de Bercy, note que Bercy n'a pas voulu toutefois confirmer ces informations. Soulignant que depuis deux ans le gouvernement a multiplié les hausses de fiscalité, ce qui s'est traduit par une hausse du prix des cigarettes de 60%, le journal précise que les ventes en volume ont plongé de 25% cette année et qu'il serait « délicat de donner le sentiment d'un revirement. Sans compter les incidences d'un recul des prix sur les recettes fiscales ». Le quotidien qui rappelle que l'été dernier le Parlement a établi un « prix plancher » pour les cigarettes » interdisant de vendre le paquet de 20 moins de 4,46 euros, indique que ce dispositif vient d'être renforcé par le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2005 qui interdit dans un délai de huit mois la vente de paquets de moins de 20 cigarettes. D'après le Fig - Eco, une autre explication possible de ce refus d'homologation pourrait être la volonté de plusieurs industriels d'augmenter le prix du tabac à rouler, « un marché de niche » qui « aurait pris une importance particulière pour certains buralistes frontaliers » ce produit n'étant pas commercialisé dans tous les pays européens. Et le quotidien d'affirmer « qu'augmenter son prix serait donc prendre le risque d'une nouvelle colère des débiteurs de tabac ».

Reprenant pour partie la dépêche de l'AFP, Libération affirme aussi que le prix des cigarettes ne devrait pas baisser en début d'année, avec cette analyse que « le gouvernement craint surtout une guerre des prix » et que « la baisse des tarifs serait en contradiction avec le plan anticancer de Chirac, censé décourager la consommation par une augmentation régulière des prix » sans oublier l'impact sur les recettes fiscales.

La Tribune estime pour sa part que le gouvernement « pourrait reporter l'homologation des baisses de prix » mais que si le refus d'homologation se vérifie cela « porterait un nouveau coup à la filière sur un marché qui accuse une chute de 25% des ventes en volume » et qui « fait les frais de la politique de santé publique du gouvernement ». Malgré tout, selon le quotidien, une non homologation « pourrait ne pas totalement déplaire aux débiteurs de tabac » en raison d'un « problème connexe » lié à la volonté des fabricants d'augmenter le prix du tabac à rouler, « petit marché (&) qui confère encore aux vendeurs hexagonaux un relatif avantage ».